



ÉDITO

Chers collègues et amis,

Comme je l'ai indiqué lors de ma prise de fonction, je souhaite faire de l'ASSACT SG un interlocuteur privilégié des organes de gouvernance de la Société Générale dans leur relation avec les actionnaires salariés du groupe. Pour cela, il nous faut élargir l'audience de notre association.

Être actionnaire de "sa" Société Générale n'est évidemment pas une obligation strictement professionnelle. C'est une manifestation de notre attachement à l'entreprise. C'est aussi l'expression de notre confiance en son avenir, quelles que soient les turbulences boursières auxquelles elle peut être momentanément exposée.

C'est en raison de ce constat que je souhaite activer un dialogue concret avec tous ceux d'entre vous, membres de l'ASSACT ou non, qui vous posez des questions sur notre rôle, avec un double objectif.

- Mieux cerner vos attentes à notre égard en évitant le frein d'une adhésion. Pour y répondre, le bureau que je préside a décidé la gratuité de cotisation pour toute première année d'adhésion. Vous pourrez donc nous rejoindre et voir si nous répondons à ces attentes sans vous engager au-delà de la première année.

- Être disponible pour vous répondre. N'hésitez pas à m'interroger directement à mon adresse courriel assact.sg.pagni@gmail.com

En connaissant mieux vos préoccupations d'actionnaires salariés, nous serons plus à même d'aider la direction du groupe à optimiser ses relations avec ses collaborateurs actionnaires.

C'est en ce sens que l'action de notre association se différencie de celle des partenaires sociaux. À eux les négociations sur les conditions d'emploi. À nous la défense du patrimoine salarié investi dans l'action SG.

Bien amicalement,

Votre président

Patrick Pagni

AG de 2016 : la continuité dans le changement

La formule est un clin d'œil facile dont les plus jeunes d'entre nous ne saurons peut-être pas qu'un slogan quasi identique a déjà été utilisé en d'autres temps. Il n'en demeure pas moins que ces notions de changement et de continuité peuvent être parfaitement associées à notre assemblée générale ordinaire d'avril 2016. Continuité, car elle a été présidée par Patrice Leclerc qui nous avait déjà annoncé que, désormais à la retraite, il ne souhaiterait pas demander le renouvellement de son mandat, continuité encore car nos anciens présidents, Michel Lagny et Georges Rousseau, ainsi que Robert Luginbuhl, étaient présents. Changement aussi, car du « sang neuf » frappait à la porte de notre conseil d'administration.



Administrateurs et conseillers

À l'issue de la dernière assemblée générale qui a élu de nouveaux membres, le conseil d'administration de notre association est ainsi composé : mesdames Marie-Thérèse Amodéo, Monique Angenot, Martine Lassègues, Nicole Mazurie, et messieurs Serge Blanc, Dominique Brogly, Pierre-Bernard Hallet, François Jaouën, Jean-Pierre Lamonnier, Patrice Leclerc, Robert Luginbuhl, Édouard de Montesquieu, Claude Morice, Patrick Pagni, Georges Rousseau, Patrick Saint-Laurens, Jean-François Sicot et Patrick Wasse. Il y a également six conseillers : messieurs Jacques Castro, Louis Hacot, Michel Lagny, Gérard de Lahondès, Jean-Pierre Sarrazin et Jean-Pierre Varroy.

Patrick Wasse

Patrick est à la Société Générale depuis 1988. Il commence sa carrière à Montargis puis est rapidement muté à Gien, Briare et, enfin, Châteauroux. Commence alors sa « période DR » : délégation régionale de l'est parisien, puis Strasbourg. Affecté au pôle service clients (PSC) de cette même ville, il quitte la France pour Malabo, capitale de la Guinée Équatoriale où il contrôle les activités de notre filiale locale. Retour en France en 2012, plus précisément au pôle service clients de Val de Fontenay, dans l'est de Paris et, tout récemment à la Direction des risques basée à la Défense où il occupe la fonction d'analyste provisions. En résumé : 28 ans de carrière, dont 4 en base avant et 24 dans des postes d'audit ou de recouvrement.

Patrick Pagni

Âgé de 66 ans, il a effectué toute sa carrière au sein de la Société Générale, principalement à l'international. Après un premier parcours dans la banque de détail en France, il participe à la réouverture de la succursale de New York en 1978. Responsable des activités du groupe pour l'ouest américain, il dirige ensuite les activités de banque d'investissement et de financement à Hong Kong. Nommé à Londres à la tête de Société Générale Strauss Turnbull en 1988 puis délégué général pour le Royaume-Uni, il revient en France en qualité de directeur de la stratégie de SGCIB puis rejoint Société Générale Asset Management (SGAM). De 2001 à 2009, il occupe les fonctions de Vice-président Exécutif de Trust Company of the West (TCW), société de gestion d'actifs américaine filiale de SGAM.

Maîtrise de Dauphine et MBA de Harvard, conseiller du commerce extérieur de la France et président de la *French American Cultural Exchange Foundation*, Patrick Pagni est le directeur régional pour les États-Unis et le Canada d'Amundi... et Président de l'ASSACT-SG depuis avril 2016.

Patrick Saint-Laurens

Père de 3 enfants, diplômé du Centre d'Études Supérieures de Banque, Patrick est âgé de 59 ans. En 1976, il entre à la Société Générale dans le groupe de Neuilly sur Seine. Au début de sa carrière, il occupe pratiquement tous les postes en base-avant et base-arrière tant en clientèle de particuliers et d'entreprises, que dans le domaine des ressources humaines et de la logistique. Il est ensuite affecté à la Direction du Réseau France puis en Délégation Régionale. Tout d'abord Directeur du Groupe de Foix en 200,2 puis directeur commercial à la Délégation régionale de Marseille, il rejoint la DEC de Mulhouse dont il assure la direction. Depuis 2008 Patrick est directeur de la DEC de Nice.

Martine Lassègues

Elle est entrée à la SG en 1983. Diplômée de Sciences Po Paris, elle est affectée aux Ressources Humaines puis aux Relations Grands Investisseurs. Dans le réseau, Martine occupe des postes commerciaux en clientèle privée et en clientèle commerciale en région parisienne, puis est nommée responsable des marchés PRI et PRO à la Direction Commerciale du Réseau France. Directrice de la DEC de Paris XVIème, elle prend la tête de celle de Lyon Ouest en 2009. Directeur régional du Crédit du Nord pour l'Île de France depuis 2013, elle vient, ces tout derniers jours, d'être nommée, à 57 ans, Directeur Adjoint de la Direction commerciale et marketing de BDDF.

Édouard de Montesquieu

Papa de 3 filles, Édouard est âgé de 39 ans. Avocat, il intègre la Société Générale en 2006 à la Direction des Affaires juridiques, rattachée au Secrétariat général de la Maison. Il travaille alors au sein du département en charge des activités de financements structurés de la banque d'investissement. Après cette prise de contact, il quitte la France pour l'Italie et rejoint notre succursale de Milan Italie où il réside pendant 4 ans. Revenu à la Défense, il assiste actuellement les lignes métiers dédiées aux financements de matières premières.

À noter : 14 décembre 2016, sous la présidence de Michel Sapin, ministre de l'Économie et des Finances, Colloque & 12^{ème} Grand Prix FAS 2016 de l'Actionariat Salarié (Amundi : 90, boulevard Pasteur 75015 PARIS). Demander invitation : assact.sg@socgen.com

L'ASSACT au téléphone :
+ 33 1 56 37 32 90
(interne 732 90).
Permanence le mardi au
35, rue de Rome.
Notre association vous
attend aussi sur
LinkedIn.com

Les Finances de l'ASSACT SG

En **matière** financière, notre association a adopté, dès sa création, une politique lui permettant de disposer des moyens nécessaires à son action.

En premier lieu, elle a toujours maintenu **une attitude de gestion économe des ressources**. Certes, la Société Générale apporte sans contrepartie une aide importante en mettant à disposition des locaux, l'Intranet et des moyens logistiques, notamment pour le courrier. De plus nos dépenses, de l'ordre de 2 000 € en 2015 restent limitées : les frais de missions et de réceptions, notamment, ont représenté en 2015 moins de 1 000 €, dont 400 € consacrés à la réception traditionnelle de nos adhérents et invités à l'occasion de notre assemblée générale annuelle. De ce fait, les cotisations annuelles couvrent traditionnellement les dépenses et permettent de dégager un excédent significatif.

Celui-ci a permis de constituer au fil des ans un **patrimoine non négligeable**. La politique adoptée en matière de placement au cours des dernières années a visé :

- à rétablir une **réserve immédiatement mobilisable conséquente** en compte sur livret Association et compte ordinaire (près de 70 000€)

- et, sous la conduite d'une Commission d'investissement qui se réunit plusieurs fois par an, à **diversifier les placements boursiers** qui étaient trop axés sur les banques : n'a été maintenu par fidélité qu'un placement en actions Société Générale. Ainsi, le portefeuille boursier s'élevait à près de 70 000 € en fin d'année dernière.

Compte tenu de cette situation financière solide, le conseil d'administration a décidé d'offrir aux nouveaux adhérents la **gratuité de leur adhésion la première année**.

Dominique Brogly
Trésorier

L'ASSACT SG : un iceberg ?

De nombreux adhérents estiment que notre action, au cours des dernières années, n'a pas été très médiatique. Il est vrai que la question mérite d'être posée : quelle est la partie immergée de l'iceberg ASSACT SG ?

Les associations d'actionnaires salariés et anciens salariés regroupées au sein de la FAS sont des forces de propositions reconnues par les pouvoirs publics ; tout ce que nous faisons au sein de la FAS ou en marge de cette structure fédérative va dans le sens d'une meilleure compréhension de notre « spécificité combinée » : salariés, oui ; anciens salariés, oui ; actionnaires, oui. Notre légitimité, comme l'écrit fort justement notre nouveau président Patrick Pagni, nous place au confluent de plusieurs réglementations et nous amène, de fait, à intervenir dans de nombreux domaines. Citons les plus visibles de ces interventions. Les actionnaires salariés sont représentés au collège de l'Autorité des marchés financiers par Sylvie Lucot (société Thales) ; je suis personnellement membre de la commission épargnants de l'AMF et du Comité émetteurs actionnaires de l'ANSA, association nationale des sociétés par actions dont le délégué général, Christian Schricke .../...

Communiquez-nous vos coordonnées

Vous êtes nouvel adhérent Vous êtes déjà adhérent

Bienvenue au sein de l'ASSACT SG : aucune cotisation pour 2016

Nom _____

Prénom _____

Adresse postale _____

Code postal / ville / pays _____

Téléphone / adresse mail _____

en activité retraité depuis...

actuelle ou ancienne entité : _____

Un iceberg ? (suite)

fut secrétaire général... de la Société Générale. Parmi les administrateurs, adhérents ou sympathisants de l'ASSACT SG se recrutent des rédacteurs du Guide de l'épargne dont l'édition 2016 a été préfacée par le ministre de l'Économie : y ont ainsi collaboré Claude Morice et Guillaume Derrien, sur le marché obligataire et la gestion de la trésorerie. Des représentants de l'ASSACT SG sont présents dans de nombreux groupes de travail ou associations : notre ancien président, Patrice Leclerc est l'un des fondateurs de l'AFGE, association française de gouvernement d'entreprise dont le colloque annuel vient de se tenir dans l'auditorium de la Fédération bancaire française ; dans les mêmes locaux se déroulent les séances du Conseil scientifique de Votaccess, où je représente l'ASSACT SG et la FAS. Votaccess se consacre au vote sur Internet des sociétés cotées : son conseil scientifique est coprésidé par notre collègue Éric de Gay de Nexon, par ailleurs Directeur des Relations de Place du métier Titres à la Société Générale.

Enfin, parmi les « travaux souterrains » on pourra citer nos interventions en faveur des actions de groupe pour les épargnants dans le cadre du débat parlementaire de la loi Hamon et notre participation au groupe de travail « assemblées générales des sociétés cotées » de la CCE de l'AMF qui débouchera sur des propositions concrètes dans les prochaines semaines.

Nous terminerons cette énumération en vous suggérant à nouveau de demander votre invitation pour la manifestation à l'occasion du Grand prix FAS 2016 qui sera présidée par le ministre de l'Économie le 14 décembre après-midi. Nous aurons, bien entendu, l'occasion d'en reparler.

Serge Blanc
Secrétaire général

Vote des actionnaires salariés et anciens salariés lors de l'assemblée générale 2016 de Société Générale : les remerciements de l'ASSACT SG à Gilles Briatta, secrétaire général du Groupe (extraits de notre lettre)

« (...) L'année dernière, nous avons été amenés à faire part à Monsieur Patrick SUET de nos regrets quant au fait que les détenteurs de parts du fonds E n'avaient été destinataires d'aucune lettre, voire d'aucun courriel, leur indiquant la marche à suivre afin de participer physiquement à l'assemblée générale de notre Maison ou d'exercer leur vote par correspondance...

Votre prédécesseur nous avait répondu **« pour l'Assemblée 2016, nous tiendrons compte de vos observations (...) notre souhait reste que tous les actionnaires qui le souhaitent, et tout particulièrement les salariés et anciens salariés, puissent participer à l'assemblée »**.

Nous constatons avec satisfaction que l'anomalie que nous avons déplorée en 2015 a été largement gommée dès février 2016, nos adhérents ayant été destinataires du relevé annuel de leurs avoirs ESALIA, accompagné d'une annexe précisant les modalités de participation à l'Assemblée générale du 18 mai. En leur nom, nous vous remercions de la qualité et de la clarté de l'information délivrée. (...)

Rencontre avec... Frédéric Oudéa

Le 14 septembre, le Directeur général a reçu le Bureau de l'ASSACT-SG. Nous aurons prochainement l'occasion de revenir sur les sujets abordés lors de ce très récent entretien qui s'est déroulé dans un climat sympathique et constructif.



Assemblées générales 2016 de l'ASSACT SG

Cette année, nous avons tenu deux assemblées générales : une mixte le 18 avril qui ne s'est tenue, faute de quorum, qu'en la forme ordinaire, et une assemblée générale extraordinaire le 18 mai 2016. Lors de la première, 5 administrateurs ont vu leur mandat prorogé et 4 nouveaux administrateurs ont été élus : vous avez pu les découvrir en page 2. Par ailleurs, le rapport moral présenté par le président Patrice Leclerc et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité.

L'assemblée générale extraordinaire était motivée par deux modifications statutaires « cosmétiques » : désormais, pour être administrateur de l'ASSACT SG, il faudra attester être propriétaire d'actions... Société Générale. L'autre évolution portait sur la délégation donnée par le conseil d'administration à une commission *ad hoc*, chargée de la gestion des actifs de l'association, qui doit se réunir au minimum deux fois par an.